



« Il faut stopper toutes les activités économiques non essentielles »

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, analyse la stratégie du gouvernement pour faire face à la crise et avance ses propositions. Les organisations syndicales doivent discuter, ce vendredi, avec Emmanuel Macron

Augmentation de la durée hebdomadaire du travail dans certains secteurs, réduction du temps de repos... que pensez-vous des ordonnances prises par le gouvernement pour « faire face à la crise » ?

Philippe Martinez Nous n'en pensons que du mal. Il est scandaleux de prendre ce type de mesures, qui dérogent très largement au droit du travail. Le gouvernement nous explique qu'il s'agit de faire face à la crise, mais nous avons appris que ces ordonnances devaient être appliquées jusqu'à fin décembre : en réalité, ce sont bien des mesures d'après crise ! Cela fait dix jours que nous bataillons avec le gouvernement pour qu'il dissocie activités essentielles – qui doivent continuer de fonctionner – et activités secondaires. Or, la plupart des ministres, Bruno Le Maire en tête, considèrent que cette distinction n'a pas lieu d'être. C'est absurde. Nous continuons de fabriquer des avions, des navires de croisière... En avons-nous un besoin urgent pendant la période ?

Appelez-vous à interrompre ces activités ?

Philippe Martinez Oui. Il faut stopper d'urgence toutes les activités non essentielles à la survie du pays. C'est ce que nous réclamons au gouvernement depuis des jours. Maintenir coûte que coûte ces entreprises ouvertes pose un double problème : cela met en danger les salariés et cela ac-

capare du matériel de protection qui fait cruellement défaut aux soignants, et à l'ensemble des travailleurs en première ligne, comme la grande distribution, par exemple. La loi du marché ne doit pas primer sur la santé. Dans un entretien récent à l'Humanité, le philosophe Roland Gori disait en substance : « Nous sommes en guerre, mais ceux qui sont en première ligne n'ont pas de munitions. » Cela résume malheureusement très bien la situation.

Les mesures de soutien économique mises en place par le gouvernement (chômage partiel, prêts aux entreprises, report du paiement de cotisations sociales, etc.) vous paraissent-elles à la hauteur ?

Philippe Martinez Que l'on vienne en aide aux entreprises pendant la période me semble normal, mais il ne faut pas le faire n'importe comment. S'il s'agit d'aider les grands groupes à rattraper les profits qu'ils ne pourront pas engranger pendant la crise, cela ne va pas. J'ai eu des retours de petits employeurs qui ont du mal à accéder aux aides gouvernementales. Ce sont pourtant les petites entreprises qui en ont le plus besoin.

Il y a d'autre part un décalage entre les montants mis sur la table pour les entreprises et pour les salariés. Le gouvernement insiste sur l'effort fait pour le chômage partiel, mais je rappelle que les salariés ne sont toujours

indemnisés qu'à hauteur de 84 % de leur salaire net : c'était déjà le cas avant, il n'y a donc pas d'effort supplémentaire. Nous sommes en état d'urgence sanitaire : nous réclamons que tout soit mis en œuvre pour que les salariés forcés de rester chez eux ne perdent pas un centime de salaire. Nous pouvons tout à fait mettre à contribution les assurances privées pour cela.

Des primes de 1 000 euros commencent à être distribuées à des salariés en première ligne, comme dans la grande distribution. Est-ce une bonne chose, selon vous ?

Philippe Martinez Je comprends parfaitement que des salariés mal payés ne crachent pas sur des primes qui, souvent, doublent leur salaire ! Mais on voit bien que l'enjeu est plus important. Le gouvernement « redécouvre » ces millions de travailleurs essentiels au pays, mais qui sont d'ordinaire invisibles. En général, ils sont payés au Smic. C'est pourquoi, au lieu de se contenter de primes, nous appelons à une revalorisation urgente du salaire minimum. On a été capables de faire voter une loi de finances rectificative dans l'urgence, on pourrait tout à fait procéder de même pour le salaire minimum.

Quel est le rôle d'un syndicat comme la CGT dans une telle crise ?

Philippe Martinez Il est encore plus

fondamental dans ce genre de période. On reçoit tous les jours des appels de salariés, pas forcément syndiqués, qui nous demandent des informations. Ils se renseignent sur les possibilités de droit de retrait, sur la nature des protections disponibles... Nous devons aussi leur expliquer le contenu des ordonnances, les règles pour les arrêts maladie, etc. Nous continuons par ailleurs à épauler les salariés qui se mobilisent dans les entreprises.

Le pouvoir a annoncé un plan d'investissement « massif » pour l'hôpital, sans en préciser le montant, ni les modalités. Comment faire pour tirer toutes les leçons de la crise actuelle ?

Philippe Martinez Le président de la République l'a en effet annoncé, mais il reste à savoir quelle forme prendra ce plan. Les soignants se bagarrent depuis des mois pour obtenir des moyens supplémentaires : créations d'emplois, arrêt des fermetures de

lits, revalorisation salariale... C'est terrible qu'il faille en passer par une crise d'une telle ampleur pour entendre des engagements de la part du gouvernement. Mais nous restons vigilants. Les promesses formulées en temps de crise s'envolent parfois très vite après. Nous avons en mémoire les conséquences de la crise de 2008. Les peuples ne devront pas payer la note, une fois encore. ■

par Cyprien Boganda ,

